UNE RESTITUTION ANONYME. — Le maire de Lille vient de recevoir, sous enveloppe fermée, la somme de deux mille cinq cents francs, avec la mention : dette ancienne à la Ville de Lille. Cette somme a été immédiatement versée à la caisse du receveur municipal.

HAUBOURDIN

UNE JEUNE FILLE QUI SE NOIE. — Une jeune fille de seize ans, Marie Cliquenois, s'est jetée vers dix heures et demie du soir dans le canal de la Deûle. Des mariniers, attirés par le bruit qu'avait fait le corps en tombant dans l'eau, se portèrent à son secours et la ramenèrent sur la berge, puis à l'estaminet Vicart. Malgré tous les efforts du garde Coy, pour sauver la malheureuse, elle ne tarda pas à expirer. On croit devoir attribuer ce suicide à des chagrins intimes.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Les adieux de M. l'abbé Lepers, nommé curé du Grand-Baisieux.* — Avant de partir au Grand-Baisieux, où il est appelé comme curé, M. l'abbé Lepers, vicaire au Saint-Rédempteur, a voulu faire ses adieux aux jeunes gens du patronage qui étaient réunis dans leur vaste salle de récréation.

« Je regrette beaucoup, leur a dit M. Lepers, de partir d'une paroisse, où je m'étais très attaché. J'emporterai avec moi le souvenir de vous, jeunes gens, que j'ai connus tout petits, et que j'ai vu grandir. »

M. Alfred Delmart l'a remercié au nom de tous les jeunes gens du dévouement qu'il a apporté sans cesse au patronage, lui souhaitant grand succès dans sa nouvelle paroisse.

Cette petite fête intime s'est terminée par un vivat en l'honneur du nouveau curé.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. Blervaque, curé d'Haucourt, est nommé aumônier de l'Hospice-Général de Douai, en remplacement de M. Rumpler, démissionnaire.

La Vérité sur la « HERNIE »

Tous ceux qui sont atteints de Hernies, Efforts, Descentes, Maladies du Ventre, etc., **ont intérêt,** avant de se soigner et de se procurer un appareil **capable** de les soulager et de les guérir, à lire très attentivement un remarquable ouvrage de 150 pages et 200 gravures, le « **TRAITÉ de la HERNIE** », (par A. CLAVERIE ✠ O A., 14), dans lequel la « **Vérité sur la Hernie** », est dévoilée.

Dans un but humanitaire, cette magnifique Brochure illustrée est adressée gratuitement à tous nos lecteurs.

Les personnes qui souffrent doivent donc en faire la demande **aujourd'hui même** à M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris, qui la leur adressera par la poste, avec toute la discrétion désirable. 3732d

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Le doublement de la voie du tramway entre la Grande-Place et la Place de la Liberté

Roubaix, le 28 mai 1906.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Dernièrement, vous avez annoncé le projet de doublement de la voie des tramways sur le parcours de la Grand'Place à la place de la Liberté dans le but d'accélérer le service de Roubaix à Wattrelos.

J'ai recours à l'hospitalité de votre journal, pour vous dire que ce projet qui mécontente tous les commerçants, propriétaires, clients, fournisseurs, etc., de ce quartier, ne serait pas dans la pratique d'un grand avantage pour le service. Il suffit pour cela de se rendre parfaitement compte du trafic qui existe journellement dans cette partie de la Grande-Rue. Si déjà les encombrements sont fréquents, que sera-ce avec une seconde ligne ? L'accotement droit de la chaussée pris pour cette nouvelle voie obligerait les nombreuses maisons de commerce qui s'y trouvent, à reporter leur stationnement à gauche. Il en résulterait, de ce côté, un encombrement tel que le passage pour tous les autres véhicules circulant en grand nombre dans cette rue de grande communication, déjà trop étroite et encore rétrécie, deviendrait très difficile.

Les tramways seraient les premiers à en souffrir et l'on entendrait encore plus d'une fois les voyageurs maugréer sur les plate-formes. Quant aux commerçants, qui ont droit à un peu plus de considération, il ne leur serait pas possible de faire charger ou décharger convenablement leurs voitures ou camions, de marchandises parfois difficiles à manier.

Ce projet, donc, qui peut paraître très bien sur le papier, n'est pas fait pour donner complète satisfaction, ni à la Compagnie des Tramways, ni aux voyageurs et encore moins aux habitants et passants de cette partie de la rue. Ce serait, au contraire, une source de discorde entre vis-à-vis, de réclamations, de contraventions et d'arrêts fréquents qui n'accéléreront guère le service.

Pour remédier à ces inconvénients, permettez-moi de soumettre très humblement à la Compagnie des Tramways le moyen suivant : les tramways du Pile, de Lannoy, de Wattrelos, de Tourcoing, venant de la gare ou de la Grand'Place, emprunteraient tous, à l'aller, la voie de la Grande-Rue, les uns : Tourcoing et Wattrelos continuant en ligne droite les autres : Pile et Lannoy tournant à droite à la place de la Liberté pour continuer directement dans la rue de Lannoy.

Au retour, la voie à suivre pour tous, à partir de la place de la Liberté, serait celle du boulevard Gambetta, rue Pierre-Motte et Grande-Place. De cette façon, tous les tramways allant *dans le même sens*, n'auraient aucune raison d'attendre et les tronçons du centre Grande-Rue et rue Pierre-Motte seraient plus facilement et rapidement franchis. C'est ce que tout le monde demande. De ce fait, la petite distance supplémentaire qu'auraient à faire certains tramways serait regagnée par cette accélération de service qui supprime toute attente.

La Compagnie n'aurait ainsi aucune nouvelle voie à établir Grande-Rue, mais une ligne plus courte, sur la place de la Liberté.

Je ne sais si la Compagnie ou la Municipalité ont des raisons pour ne pas déjà avoir établi ce circuit, mais de l'avis de nombreux commerçants et voyageurs consultés à ce sujet, c'est celui qui donnerait le plus de satisfaction à tout le monde, sans nuire aux intérêts légitimes des commerçants et propriétaires de la Grande-Rue qu'on semble négliger dans le projet élaboré.

C'est en espérant que les doléances des uns et des autres seront entendues et comprises par qui de droit que je vous présente, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes meilleures salutations.

A. LOUCHEUR.

A propos du doublement de la voie dans la Grande-Rue

Roubaix, le 28 mai 1906.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*

Je lis dans la chronique locale de votre journal paru ce jour, une protestation des habitants de la Grande-Rue, concernant le doublement de la voie des lignes des tramways pour le service de Roubaix à Wattrelos et vice-versa. Me rappelant avoir lu l'an dernier différentes réclamations des habitants du boulevard Gambetta (appelé par eux avec raison boulevard de la Poussière), et m'associant aux protestations des commerçants de la Grande-Rue, je viens vous suggérer une idée : Qu'on établisse une double voie partant de Wattrelos jusqu'à la place Chaptal (cimetière), de là, détourner la ligne en contournant par le pont fixe du canal, passer dans la chaussée du milieu du boulevard Gambetta, sur laquelle on pourrait établir une double voie, ou encore sur l'un des deux côtés pavés ; on arriverait ainsi à prendre la direction de la gare par la place de la Liberté ou par la rue Pierre-Motte. On éviterait de la sorte l'interruption d'un service régulier — les stationnements désagréables occasionnés par le pont-levis du canal pour le passage des bateaux.

Recevez, Monsieur le directeur, mes remerciements et mes civilités.

Un observateur.

Les entrées à l'Exposition par séries

Tourcoing, le 28 mai 1906.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*,

Je crois être l'interprète d'un grand nombre de Tourquennois et de Roubaisiens en demandant à l'Administration de l'Exposition de créer des cartes pour 10 et 20 entrées. Les premières pourraient être vendues 6 francs et les autres 10 francs. Ces cartes, avec photographie d'identité, seraient poinçonnées à chaque entrée et retirées la dernière fois que l'on aurait le droit de s'en servir.

Beaucoup de petits commerçants et d'employés, qui ne disposent que de leur dimanche, passeraient volontiers l'après-midi à l'Exposition avec leur famille si le prix d'entrée leur revenait à 50 ou 60 centimes, mais dès l'instant où ils sont obligés de payer 1 franc par personne, la dépense leur semble trop onéreuse et ils s'en prendront pas aussi souvent le chemin.

Si ma proposition valait la peine d'être étudiée par la Direction de l'Exposition, il serait nécessaire qu'une solution assez immédiate intervint car dans quinze jours ou trois semaines, le projet aurait perdu considérablement de sa valeur.

En vous remerciant de l'hospitalité de votre si répandu journal, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, etc. *Un lecteur.*

La Belgique à l'Exposition de Tourcoing

Menin, le 29 mai 1906.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Auriez-vous l'obligeance de poser dans votre estimable journal la question suivante :

La Compagnie des chemins de fer du Nord ne pourrait-elle organiser, au moins lors des principales fêtes durant l'Exposition de Tourcoing, un train spécial au départ de Tourcoing, vers Halluin-Menin (voire la première de ces villes seule) assez tard dans la soirée ?

Le dernier train quitte actuellement Tourcoing à 9 h. 06 du soir et c'est trop tôt, et l'on est contraint de s'en aller en breack, locomotion peu confortable.

La Compagnie aurait tout avantage à prendre des mesures facilitant aux visiteurs l'accès de l'Exposition. On peut tenir en considération que les deux villes Halluin-Menin forment une agglomération de 40.000 habitants et que nombreux seraient ceux qui pourraient user de ce train supplémentaire.

Nous vous présentons, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements anticipés, nos civilités empressées.

Un groupe d'habitants d'Halluin-Menin.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

UN VOL D'ŒUFS. — Dans la nuit du 15 au 16 mai, des malfaiteurs pénétraient dans le magasin de M. Henri Delmotte, marchand de beurre et œufs, rue du Fontenoy, à Roubaix, et y dérobaient trois paniers contenant chacun 4200 œufs. Or, le surlendemain, M. Delmotte en se promenant reconnaissait ses œufs à l'étalage de M. Eugène Laussens, marchand de beurre et œufs, rue Duflot. Ses œufs ont en effet la couleur grisâtre des œufs français, ils viennent de Mayenne et précisément on retrouva la même paille d'orge dont ils étaient entourés. En perquisitionnant avec la police, M. Delmotte retrouva en tout 2.476 œufs lui appartenant, dissimulés pour la plupart sous des œufs blancs ; il retrouva aussi l'un de ses paniers volés.

Laussens prétend avoir acheté ces œufs sur le marché de Pecq, ce qui est impossible, les œufs belges n'ayant pas cette couleur grisâtre. Le Tribunal le déclare coupable et le condamne à 3 mois et 1 jour d'emprisonnement.

UN DÉCLASSÉ. — Raoul de Belcastel-Montvaillant d'Avignon est, paraît-il, issu d'une vieille noblesse ; il est actuellement marchand forain et titulaire de huit condamnations, dont six pour vagabondage et deux pour vol ; il est bien déchu ! Le 26 avril, comme il était installé à la foire de Roubaix, M. Leblan, receveur de l'octroi, vint lui réclamer son droit de place ; il entra en fureur et injuria le receveur : « Je t'em...., lui dit-il, et d'ailleurs vous êtes des gens qui vivez grassement de la sueur du peuple ! » C'est bien moderne pour un ex-grand seigneur. Aussi de Belcastel est-il condamné par défaut pour outrages à 6 jours de prison.

BANQUEROUTE. — Gadenne Vandewaele était boulanger à Roubaix, rue St-Joseph ; il avait repris ce fonds de commerce il y a un an, mais, dit le syndic, M. Robyn, il lui fut impossible de lutter contre la concurrence des grandes coopératives ; déclaré en faillite, il est poursuivi pour banqueroute ; il n'a pas déposé son bilan, il n'a tenu qu'une comptabilité très incomplète, il a payé des créanciers au préjudice de la masse. Le passif est de 9.000 francs, l'actif de 700 francs. Me Delepoulle défend Vandewaele qui est condamné à 6 jours de prison avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES. — Henri Wynckels, 33 ans, tisserand à Roubaix, rue de la Chapelle-Carette, fait opposition à un jugement par défaut qui l'a condamné à huit jours de prison pour avoir brisé des carreaux chez Mme Louise Degroote, cabaretière, rue Saint-Maurice, le 26 février, vers dix heures du soir ; le Tribunal réduit la peine à 3 jours de prison. — Arthur Vannymelbecke, journalier à Roncq, bris de clôture chez M. Dervaux, 24 heures de prison avec sursis. — Pour avoir tendu des lacets à Annappes, le 21 mars, 50 francs d'amende à Abel Baudoux et à Auguste Mortelé, d'Hellemmes. — Arthur Equinet, 46 ans, journalier, sans domicile fixe, mendicité, à Tourcoing, 6 jours de prison. — Fidéline Delattre, 64 ans, ménagère à Annappes, fraude de 120 grammes de café et de 150 grammes d'allumettes, croisade Hugues, à Toufflers, le 22 mai, vers trois heures et demie du soir, 3 jours de prison et 500 fr. d'amende. — Arthur Mille, 19 ans, peigneur à Roubaix, rue de Beaurewaert, fraude de 9 kil. de café vert et de 9 kil. de poivre, en compagnie de quatre autres individus, à Toufflers, carrière du Château, le 22 mai, vers 9 h. 1/2 du matin, 3 mois de prison et 500 francs d'amende.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Mélomanes Roubaisiens.* — Mercredi à 8 h. 1/2, répétition générale des chœurs du concours de Tourcoing.

— *Trouvaille.* — Mlle Blanche Delaere, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 30, a trouvé rue de France, un porte-monnaie contenant une somme d'argent et une reconnaissance du Mont-de-Piété.

ROUBAIX. — *Choral St-Michel* (42, rue d'Alsace). — Jeudi 31 mai, à huit heures et demie très précises du soir, répétition générale des chœurs de *La Passion*.

TOURCOING. — *Trouvaille.* — Mme veuve Crombet, 20, rue de Bavai, Tourcoing, a trouvé, vers midi, rue Fidèle Lehoucq, un petit trousseau de clefs nickelé.

— *Fanfare du Point-Central.* — Aujourd'hui mercredi, répétition générale et obligatoire. Réunion de la Commission civile.

PENTECOTE

Mercredi 6 et Jeudi 7 Juin, aux Galeries Lilloises, **Vente-Réclame Monstre** d'une grande quantité d'articles, **Véritables cadeaux.** Superbe prime. 3725

CONCERTS ET SPECTACLES

ROUBAIX. — Le concert donné dimanche soir, par la société chorale « La Sans-Crainte », avec le gracieux concours de la symphonie du Centre, a obtenu un très vif succès. La salle des fêtes Dominique Rousseau, rue de l'Alouette, était archi-comble, et les auteurs ont souvent acclamé les différents interprètes de talent qui se sont successivement produits.

La Symphonie du Centre, habilement dirigée par M. Vandestienne, a magistralement exécuté une charmante fantaisie sur les « Saltimbanques » et « Lune de miel » polka pour piston, dont le soliste, M. Vancaemelbecke, a été fort applaudi. La chorale « La Sans-Crainte » a interprété un magnifique chœur de Th. Dubois, *Les voix de la Nature*, destiné au concours de Tourcoing, auquel cette société doit participer en troisième division. L'impression produite sur l'assistance a été des meilleures ; cette exécution a été, en effet, de tous points remarquable.

Il convient de féliciter l'infatigable directeur, M. René Vandestienne, qui a été vigoureusement applaudi de même que les exécutants. La voix vibrante de M. Edmond Lampaert, a donné un cachet tout spécial au gracieux air de « Jean » d'Hérodiade, ce qui lui a valu d'unanimes bravos. On a encore acclamé Mlle Vandekerkhove, Mlle Vandestienne ; MM. Janssens, l'excellente basse que l'on connaît ; Lardinois, clarinettiste ; A. Robert, F. Magermans ; ainsi que M. Dessauvages, qui a provoqué une franche hilarité avec ses pasquilles tourquennoises. De jolies gerbes de fleurs ont été offertes à M. Vandestienne, Mlles Vandekerkhove, et Vandestienne.

WATTRELOS. — La Musique municipale fera, jeudi prochain 31 courant, à huit heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grand'Place, l'ouverture des concerts d'été. Elle exécutera, sous l'habile direction de son chef, M. Paul Mager, le programme ci-après :

1. *La Sirène*, par Allier ; 2. Ouverture du *Roi de Lahore* (Massenet) ; 3. *Les Patineurs*, grande valse (Wattefeuil) ; 4. *Ilda* (Louis Montagne) ; 5. *Manon*, sélection sur le premier acte (Massenet), solistes : MM. Florent Carette, trombonne, et Georges Sion, piston ; 6. *Lune de Miel*, polka de piston (Ligner), soliste : MM. Georges Sion ; 7. *La Mattchiche* (Borel-Clerc).

TOURCOING. — *Concerts publics.* — La Fanfare *Les Intimes* exécutera le jeudi 31 mai, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants : *Réclame*, marche (L. Polfliet) ; *Mosaïque* n° 2 (Smidt) ; *Emma*, fantaisie (Escudier) ; *Bella Bocca*, polka (Wittman) ; Fantaisie sur la *Mascotte*, arrangée par Govaert ; *Marche des Mousquetaires* (Léveque).

TOUFFLERS. — Une réédition de la belle soirée récréative qui a eu lieu jeudi dernier à l'école libre des filles a été donnée dimanche soir. Cette fois encore, le succès a dépassé toutes les prévisions et les excellents choristes, interprètes et acteurs se sont montrés à la hauteur de leur tâche. Tous, y compris les dévoués organisateurs, ont droit à des félicitations.

LILLE. — **Palais d'Été.** — Tous les jours, de 4 à 7 h., grande matinée artistique ; de 8 à 11 h., concert de gala. Orchestre de dames. Attractions. Cinématographe. 1041

LA PUBLICITE

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité ; je n'en ai pas besoin. *A bon vin, point d'enseigne.* »

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez *du beau, du bon et pas cher*, si vous ne le dites pas ! Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde ! 9477fd

NORD

LES BANDITS D'HAZEBROUCK

Il a été établi qu'en 1895, les deux Pollet avaient séjourné à Violaines et avaient travaillé chez différents cultivateurs, entr'autres chez M. Lecocq père. Il résulte de la déclaration d'un domestique de ferme, Henri Buisine, 53 ans, qu'Abel Pollet a travaillé avec lui environ quinze jours chez Mme veuve Fouant, cultivatrice à Violaines, en 1897.

M. Boudry a abordé l'instruction du crime de Locon : Deroo en serait le principal auteur. Les charges les plus accablantes pèsent sur lui, et il lui sera difficile de les éluder. Il aurait, dit-on, fait des aveux, mais nous n'avons pu contrôler l'exactitude de ces dires.

MORT D'UN DESCENDANT DE LA FAMILLE DE JEANNE D'ARC A AVESNES. — On annonce d'Avesnes la mort, survenue ces jours derniers, de M. Louis-Emile d'Arc, négociant à Avesnes, un des descendants de la famille de l'héroïne de Domrémy.

UNE GRANDE FÊTE DE LA MUTUALITÉ A DUNKERQUE. — Une grande fête de la Mutualité est organisée à Dunkerque, pour le dimanche 15 juillet 1906, sous le patronage du gouvernement, des membres du Parlement, du Département, de l'armée, de la marine, de municipalités dunkerquoise et suburbaines, ainsi que des plus hautes personnalités du monde mutualiste.

Trois mille sociétés de France et de Belgique sont invitées à participer à cette importante manifestation. Le ministre de l'Intérieur a désigné pour le représenter officiellement aux fêtes organisées en l'honneur de la mutualité, M. Barberet, directeur de la Mutualité au ministère.

Le programme de cette journée comporte dans ses grandes lignes : assemblée annuelle de l'Union des sociétés de secours mutuels du Nord, réception officielle et présentation des drapeaux des sociétés ; conférence au théâtre municipal par l'éminent directeur de la Mutualité, M. Barberet. Vins d'honneur, grand banquet mutualiste au Kursaal, exécution du chant mutualiste par les sociétés chorales réunies, importante fête enfantine, carnaval d'été, concours de costumes avec défilé, plantation de l'arbre de la Mutualité, festival de musiques.

Les sociétés qui n'ont pas reçu d'invitation particulière, soit par oubli, fausse destination ou toute autre cause, sont instamment priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN CONGRÈS DE CHARPENTIERS ET DE MENUISIERS A DOUAI. — La Fédération régionale des menuisiers et charpentiers du Nord de la France s'est réunie en Congrès, à Douai, à la Taverne. Les villes de Lille, Douai, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Valenciennes, Dunkerque, Lens, s'étaient fait représenter.

Les vœux suivants ont été adoptés :

1. Abrogation de la loi donnant la prépondérance aux juges de paix dans les règlements prud'homaux.
2. Création d'un Conseil de prud'hommes à Lens ;
3. L'abolition du travail à façon, proprement dit du marchandage.

Le Congrès, après avoir examiné la situation respective de chaque région, déclare qu'il est de toute nécessité qu'une demande collective d'augmentation de salaires soit adressée au patronat de la région, tout en repoussant cependant toute idée de grève, momentanément.

Toutefois, la Commission fédérale restera maîtresse d'agir selon les nécessités.

A la suite d'une proposition de diviser la Fédération Régionale en deux sections, il est décidé de garder une fédération unique.

La Fédération est chargée de la constitution définitive des Syndicats de Lens, Saint-Amand, etc.

Le Congrès décide que le bureau devra faire les démarches nécessaires à la Préfecture concernant l'inspection du travail. Il demande également que le repos hebdomadaire soit observé ; décide que le prochain Congrès tiendra ses assises à Lens.

UNE ELECTION MOUVEMENTÉE A OHAIN. — Dimanche, a eu lieu, à Ohain, l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Léon Bastien, républicain libéral, dont l'élection avait été annulée pour la troisième fois. Ont obtenu : M. Edouard Bastien, libéral, 204 voix, élu ; M. Jules Déhu, républicain, 182 voix.

Le soir, des bagarres ont éclaté. M. Divry fils a été blessé au nez et M. Pierre Jean-Louis, 37 ans, bûcheron, a été roué de coups. Il porte à l'arcade sourcilière gauche une plaie de deux centimètres de profondeur avec fracture de l'os.

LES ENTRAVES A LA LIBERTÉ DU TRAVAIL DEVANT LA COUR D'APPEL DE DOUAI. — La Chambre correctionnelle de la Cour d'appel a réduit à quinze jours la peine d'un mois de prison prononcée par le tribunal de Béthune, contre le sieur Victor Vantourout, mineur à Montigny-en-Gohelle, pour entraves à la liberté du travail pendant la dernière grève. Défenseur, Me Briquet.

Un conseiller municipal de la même commune, faisant actuellement fonctions de maire, M. Deléglise, ouvrier mineur, condamné également à la prison pour un délit identique, commis au préjudice du mineur Lelen, comparaissait à la même audience. L'affaire a été remise à huitaine pour audition de témoins.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS. — *Une vente mobilière à Boulogne.* — Hier après-midi a eu lieu la vente mobilière du patronage de Notre-Dame des Apprentis, boulevard Eurvin, 139. Cette vente de meubles dépendant de la liquidation des biens de la congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul a été assez mouvementée.

Les portes de l'immeuble étant restées closes, M. le commissaire-priseur dut faire forcer une petite porte donnant sur une ruelle voisine pour pénétrer dans la cour et de là ouvrir une autre porte donnant boulevard Eurvin.

Devant le patronage stationnaient plusieurs centaines de personnes. Par la porte fracturée, avec le concours d'un menuisier de la ville, on put enfin commencer à sortir les premiers meubles : c'étaient douze prie-Dieu.

La foule, qui était restée calme jusqu'ici, commença à protester énergiquement, indignée de cette vente. Les douze prie-Dieu furent adjugés soixante-quinze centimes ! Une table de jeu est ensuite vendue pour le même prix. La vente se continua aux mêmes prix dérisoires. La recette totale n'a pas dépassé 400 fr. !

Quatre jeunes gens qui avaient refusé de circuler ont été arrêtés, mais ils n'ont pas tardé à être relaxés.

SUCCES ! ! !

Les **Galeries Lilloises** vendent plus de 125.000 Chapeaux de paille par saison. 75476

PAS-DE-CALAIS

LA CATASTROPHE DE COURRIÈRES. — Vingt-deux affaires pour la liquidation des pensions revenant aux veuves ou orphelins des victimes de la catastrophe des mines de Courrières ont été appelées lundi devant le tribunal d'Arras.

Dix de celles-ci ont été conciliées, onze non conciliées et deux ajournées pour nomination de tuteurs.

Rome, 29 mai. — La souscription due à l'initiative de M. Pellati, inspecteur en chef du corps des mines, et à laquelle ont participé les ingénieurs des mines et le personnel de la direction des mines, en faveur des victimes de Courrières, a produit 9.414 lires, dont 6.797 ont déjà été envoyées. Le reste de la somme sera envoyé à bref délai.

PRODUITS FÉLIX POTIN

11 et 13, rue Carnot, TOURCOING

Plats du jour

JEUDI 31 MAI 1906

Homard à l'américaine
Croustade Strasbourgeoise
Poulet chasseur
Salade russe

Tous les jours, le menu du lendemain sera donné.

3746d

SOMME

Une barque qui chavire à Amiens. — Un noyé. — Un électricien, Louis Bond, essayait, hier soir, sur le canal de la Somme, un bateau en toile imperméable, de sa fabrication. Y avaient pris place également un de ses voisins, nommé Charpentier, qui était avec un de ses fils. La barque ayant chaviré par suite de sa légèreté, les trois personnes tombèrent à l'eau. Seul, Charpentier n'a pu être retiré à temps de l'eau.

BELGIQUE

LE PRINCE ALBERT est parti pour l'Espagne où il va représenter le Roi au mariage d'Alphonse XIII.

M. BULS a fait don à la ville de Bruxelles d'une somme de 136.438 francs dont le revenu est destiné à subsidier l'Ecole des arts décoratifs.

FAITS DIVERS. — Un vieillard impotent, Jean Hecq, âgé de plus de 70 ans, habitant rue de Binche, à Fontaine-l'Evêque, avait été laissé seul lundi matin au logis ; quand sa femme rentra, elle le trouva étendu sur le pavement de la cuisine, entièrement carbonisé. On croit que le vieillard aura voulu allumer sa pipe en frottant une allumette sur ses vêtements qui auraient pris feu.

— *La tentative de meurtre de Liège.* — Marie Tengels a succombé au coup de couteau que lui avait porté son ami, Rodolphe Requiles. Le poumon droit était perforé et la victime n'a pu supporter l'opération pratiquée à l'hôpital de Bavière par les médecins. Le meurtrier paraît ne pas jouir de toutes ses facultés mentales.

— *La doyenne d'âge de la Belgique.* — Mercredi 6 juin, Mme veuve Dupuis, née Thérèse Roland, habitant près de la gare de Bascoup, sur le territoire de Chapelle-lez-Herlaimont, entrera dans sa 104e année. Mme Dupuis est née près du château de Seneffe, le 6 juin 1802, mais dès sa première jeunesse, habita avec ses parents à Chapelle-lez-Herlaimont.

— *Noyade d'un enfant.* — Le petit Gaston Montigny, âgé de 4 ans, demeurant à Jemeppe-sur-Sambre, est tombé accidentellement dans une fosse remplie d'eau et s'est noyé.

— *Tombé d'un échafaudage.* — Léopold Jamsin, âgé de 27 ans, de Marcinelle, est tombé d'un échafaudage, haut de huit mètres, à l'usine de ciment, à Merlemont, et s'est brisé le crâne. La mort a été quasi instantanée.

— *La disparition mystérieuse de Philippeville.* — Lundi matin, le cadavre du caporal Hammin, de l'école régimentaire du 7e de ligne, qui avait disparu le mois dernier, a été aperçu flottant sur les eaux de la carrière Questiaux.

— *Un vol ancien de 400.000 francs.* — Au commencement de l'hiver, un coffre-fort contenant pour 400.000 francs de titres fut volé dans une villa de Mortsèele. La police anversoise a arrêté lundi un individu qui négociait la vente de trente des titres volés. On espère arrêter les auteurs du vol.

— *Un lot de 100.000 francs à Gilly.* — Un lot de 100.000 francs de Bruxelles 1886 est échu à M. Joseph Henrion, employé au charbonnage de Fontaine-l'Evêque, habitant chaussée de Charleroi, à Gilly.

— *Accident mortel d'automobile.* — Une femme, descendant du train vicinal de 7 heures, à Nimy, a été atteinte par une automobile et tuée sur le coup. La victime s'appelle Joséphine Hanuise, femme Boisdenghien. Elle habitait Ghlin. La malheureuse, qui était âgée de 40 ans, était mère de trois enfants. Dans l'automobile se trouvait, avec le chauffeur, Mme G. Marchal, femme d'un constructeur d'automobiles, de Mons. Mme Marchal, témoin de l'épouvantable accident, était au désespoir. On dut lui faire violence pour l'empêcher de se jeter dans le canal.

YPRES

MARIAGE. — Mardi matin, a eu lieu à la cathédrale le mariage de M. Alexandre Cardinael, industriel, fils de M. César-Charles Cardinael, industriel, et de Mme Cardinael, née Vanseverdonck, une des filles de l'artiste peintre Vanseverdonck, avec Mlle Gabrielle Vermeulen, fille de M. Polydore Vermeulen, brasseur, ancien conseiller communal.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Charles Vermeulen, négociant, et Hector Vermeulen, brasseur, ses frères ; pour le marié, MM. Raymond Cardinael, sans profession, son frère, et Armand Donck, brasseur, son cousin germain.

COURTRAI

Un enfant de quatre ans écrasé par un chariot

Un affreux accident dont les conséquences peuvent être mortelles, est survenu lundi après-midi, à l'angle de la rue des Champs et de la chaussée de Gand.

Le petit Philippe Vercruysse, âgé de 4 ans, se rendait en classe quand son attention fut attirée par le passage d'une noce. Au même moment, un camion de farinier appartenant à M. Arthur Lecoutre, rue du Parc, passait à cet endroit. L'enfant ne l'aperçut pas et fut renversé par l'attelage dont l'une des roues le frôla à la tête et à la poitrine. La petite victime fut aussitôt relevée et transportée dans une maison voisine, où M. le docteur Ghyoot fils vint lui prodiguer des soins.

Les blessures apparentes ne semblent pas graves, mais le praticien redoute pour la victime des lésions internes.

Le transfert de l'enfant a eu lieu mardi matin, à la demeure de ses parents, de pauvres ouvriers qui habitent rue de la Céruse, 26.

La police a ouvert une enquête.

BAS-WARNETON

UNE SEPTUAGÉNAIRE DANS UN FOSSÉ

Victime de la misère. — Heureuse intervention

Lundi vers dix heures du matin, le commandant de gendarmerie de Comines, M. Depover, accompagné du gendarme Stesmans, longeait à cheval la chaussée de Warneton se dirigeant vers Comines. A un moment, les deux hommes entendirent des gémissements qui semblaient provenir du fossé qui borde la route du côté droit. M. Depover descendit de sa monture et explora le fossé. Il ne tarda pas à remarquer qu'à l'endroit où il se trouvait l'herbe du talus était couchée vers le fond, ce qui semblait indiquer que quelqu'un avait dû rouler du haut en bas. M. Depover franchit le fossé et put, de l'autre côté, examiner mieux les deux rives. Il remarquait bientôt, à moitié couchée dans l'eau, profonde de 25 centimètres environ, une femme qui geignait lamentablement et qui paraissait ne pouvoir faire aucun mouvement.

Aidé de son compagnon, le commandant réussit à retirer la malheureuse de sa position critique. Il la transporta chez M. Roussel, cultivateur, dont l'habitation est toute proche.

La victime a déclaré se nommer Joséphine Campelle, 73 ans. Elle est originaire de Dunkerque. C'est une malheureuse paralytique qui vit de la charité publique et dont l'âge et les infirmités ont affaibli les facultés mentales. Sans l'intervention des gendarmes, la pauvre vieille aurait infailliblement péri.

Il semble que s'étant assise au bord de la route pour s'y reposer, la pauvre vieille sera tombée à l'eau en voulant se bouger. Des soins empressés furent prodigués à la malheureuse et Mme Roussel lui donna quelques vieux vêtements dont on la vêtit. Dans l'après-midi, Mme Campelle a été reconduite à la frontière.

CAMP

DE VIOLENTES BAGARRES ont éclaté pendant la nuit de lundi à mardi sur divers points de notre ville. Une bande anticléricale a manifesté notamment devant le local du Cercle *Dieu et Patrie*, au Landbouwershuis, où une grande glace du rez-de-chaussée a été brisée à coups de pierre. Le Club, à la place d'Armes, bien qu'il compte pas mal de membres doctrinaires, a reçu également la visite des manifestants. La plus vive algarade s'est produite devant le Cercle Catholique. Indépendamment des horions échangés, un jeune homme a été grièvement atteint au front. Il a été recueilli au Cercle où M. le docteur Vercoutère a recousu la plaie. L'agresseur est connu. La police a dégainé, et en outre les veilleurs de nuit, accompagnés de leurs énormes molosses, ont été réquisitionnés. Les évolutions des chiens, plus encore que les moulinets au sabre, ont rapidement dispersé les perturbateurs les plus résolus. Bon nombre de carreaux ont été cassés au Cercle et toutes les vitres du *Chapeau rouge*, local des Etudiants catholiques, ont été mises en pièces. Une demi-douzaine d'arrestations ont été opérées.

LA VIE SPORTIVE

Escrime

UN TOURNOI INTERNATIONAL A TOURCOING. — Les concurrents ; le programme ; les prix. — Le Comité et les membres de l'Académie d'armes du Nord organisent le dimanche 3 juin, dans la salle du Conditionnement, un grand tournoi international d'escrime. En voici le programme :

De huit heures et demie du matin à midi, épreuves des championnats populaires : moniteurs, amateurs civils et militaires.

De deux heures à six heures, épreuves des championnats internationaux : amateurs, élèves des écoles et escrimeuses.

A six heures et demie, distribution solennelle des prix.

Le nombre des amateurs et moniteurs d'escrime, civils et militaires, ne sera pas moins de 426 concurrents appartenant à plus de 200 salles d'armes et sociétés de France et de l'étranger.

Le Championnat d'escrimeuses organisé pour la première fois en France comprendra des escrimeuses d'élite, parmi lesquelles Mlles Wiel et Hansen, de Stockolm ; Mme Gabriel, Mlles Marie Delmotte, Marie-Louise Rossi, Claudine Dupuis, Esther Coles, de Paris, ainsi que plusieurs escrimeuses de la région.

Quatre-vingts prix, objets d'art ou médailles artistiques, seront offerts aux vainqueurs par les membres de l'Académie d'armes. Le Conseil Général du Nord offre 20 prix dont une médaille en or et la Municipalité de Tourcoing affecte au concours dix médailles d'argent grand module et vingt médailles de bronze.

Cyclisme

FANFARE-CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — Ce soir, mercredi, à huit heures et demie (huit heures pour les chaînons), répétition générale au local. Présence indispensable pour étude du morceau imposé au concours international de Tourcoing (8 juillet).

ROUBAIX-AUTOMOBILE J. VLIEGHE, 40, r. des Fabricants. Tél. 604. Location d'automobiles. Stock Continental.

Courses à pied

LES CHAMPIONNATS DU NORD seront courus cette année, à Calais, le 17 juin, avec le concours de l'Union Sportive de Calais. Voici les épreuves qui seront disputées :

100 mètres plat, 400 m. plat, 800 m. plat, 1,500 m. plat, 110 m. haies, 400 m. haies, 4,000 m. steeple-chase, Lancement du disque, Lancement du poids, Saut à la perche, Saut en hauteur, Saut en longueur, Saut en hauteur sans élan, Saut en longueur sans élan.

Droit d'engagement : 2 francs par épreuve. — Pour coureur fournissant plusieurs épreuves : 1 franc par épreuve supplémentaire.

Envoyer les engagements à M. Laflute, 120, boulevard Gambetta, à Calais, avant le 8 juin, dernier délai.

Aviron

LES REGATES INTERNATIONALES DE ROUBAIX-TOURCOING. — L'approche des grandes régates internationales qu'organise le Cercle nautique *l'Aviron*, de Roubaix, pour le dimanche 10 juin, cause une grande animation au Blanc-Seau, où les équipes s'entraînent tous les soirs.

Le Cercle *l'Aviron* présentera en deux juniors : Bossut-Devenagie, et en quatre juniors : Dupont-Devenagie-Bossut-Dubayon.